



**Michel MÉNARD**

Député de Loire-Atlantique

Vice-président du Conseil général de Loire-Atlantique

Carquefou, le 16 mars 2011

## **COMMUNIQUÉ**

### **Nucléaire : réflexion et responsabilité**

La population japonaise vient d'être triplement frappée. Après un séisme de 8,9 sur l'échelle de Richter et un tsunami responsable de vagues de 10 mètres de haut vient s'ajouter une catastrophe nucléaire produite par des explosions dans les réacteurs de la centrale de Fukushima Daiichi, dans le nord-est du pays.

Des fuites de radioactivité menacent directement la population déjà éprouvée et la situation est préoccupante dans plusieurs autres centrales. Inévitablement, cet accident nucléaire nous rappelle des catastrophes antérieures, celles de Three Mile Island et de Tchernobyl.

Cette dramatique démonstration des multiples conséquences d'un accident nucléaire nous impose l'urgente nécessité de planifier un contrôle systématique et renforcé de toutes nos centrales nucléaires et de travailler à un objectif international visant à l'adoption de normes communes de sécurité. De même, il nous faut dès à présent faire le choix d'une société responsable et déterminée à réduire sa consommation d'énergie. Tout cela implique de la part de notre pays la maîtrise à 100% du nucléaire par le secteur public ainsi que le contrôle de nos exportations. Enfin, mettons en œuvre un plan national de développement des énergies renouvelables, doublé d'un effort de recherche sans précédent, qui nous permettent, à terme, de sortir du nucléaire.

Comme j'ai pu le vérifier lors de ma visite de sites éoliens off-shore au Danemark l'année dernière, des exemples en Europe ou dans le monde sont là pour nous démontrer que tous ces objectifs ne relèvent pas d'une utopie. Les politiques menées par les collectivités locales pour promouvoir les énergies alternatives au nucléaire devraient inciter le gouvernement à prendre les mesures nécessaires, qui puissent assurer, à long terme, une sécurité pour les populations et une préservation de l'environnement, tout en défendant notre indépendance énergétique.

**Michel Ménard**

Contact Presse : Samuel Galodé - 06 70 50 05 71 – [samuelgalode@michelmenard.fr](mailto:samuelgalode@michelmenard.fr)

Permanence parlementaire – 4, rue Léonard de Vinci – 44470 CARQUEFOU

[contact@michelmenard.fr](mailto:contact@michelmenard.fr) - [www.michelmenard.fr](http://www.michelmenard.fr)